

1939-1944

Le camp de Septfonds, pour les étrangers « indésirables »

Geneviève Dreyfus-Armand *

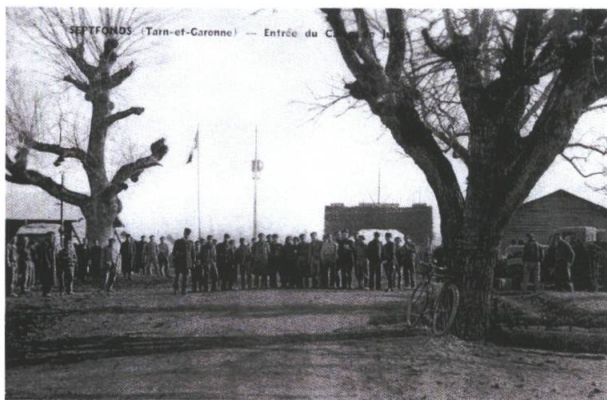
À Septfonds, pendant la Seconde Guerre mondiale, un camp a été ouvert afin de rassembler ceux que l'on appelait alors des étrangers « indésirables ». Des milliers d'hommes ont été ainsi astreints à un internement administratif, non pas pour ce qu'ils avaient fait ou pour des actes répréhensibles qu'ils auraient pu commettre, mais parce qu'ils étaient simplement des étrangers réfugiés qui avaient dû fuir leurs pays pour des motifs politiques – beaucoup venaient de pays soumis à des dictatures – ou pour des motifs raciaux, persécutés dans leur patrie d'origine en raison de leur supposée race.

Quatre temps principaux scandent l'histoire du camp de Septfonds, correspondant à autant de missions, successives ou simultanées qui lui sont dévolues. Des instructions sont, à chaque étape, données par les autorités ministérielles pour vider le camp de ses occupants ou le dissoudre afin de répondre aux objectifs du moment. Après avoir rassemblé plus de 16 000 Espagnols réfugiés, le camp devint en 1940 un centre militaire pour l'entraînement des engagés volontaires étrangers ou d'officiers alliés, comme les aviateurs de l'armée polonaise en exil.

Après la débâcle, c'est dans le camp militaire de Septfonds que furent renvoyés les soldats rescapés des Régiments de marche de volontaires étrangers (RMVE) en vue de leur démobilisation.

À partir de 1941 et jusqu'à la Libération, s'ouvrit une troisième étape et le camp fut le lieu de détention de deux types de population : des travailleurs étrangers regroupés dans des GTE (Groupement de travailleurs étrangers), dépendant du ministère du Travail, et des étrangers « indésirables », relevant

du ministère de l'Intérieur. Une autre catégorie d'internés, très spécifique, résida aussi un temps à Septfonds : des officiers polonais « ex-alliés ». Une quatrième mission du camp n'a eu qu'une durée brève dans



le temps : le camp de Septfonds fut, à l'été 1942, un lieu de rassemblement d'étrangers considérés comme juifs, rafles dans le Tarn-et-Garonne et dans le Lot, avant leur transfert en zone occupée puis à Auschwitz. Cette fonction n'est pas totalement détachée des précédentes puisqu'aux familles

* Historienne, auteur notamment de *Septfonds, 1939-1944. Dans l'archipel des camps français*, Perpignan, Le Revenant éditeurs, 2019.

arrêtées dans les deux départements voisins s'ajoutèrent des travailleurs étrangers désignés comme juifs. Le camp reprit ensuite sa fonction répressive et d'utilisation de main-d'œuvre jusqu'à la libération du département.

Après la Libération, le camp en tant que tel connut une cinquième phase de son histoire: il servit à l'internement des personnes accusées de collaboration en attente d'être jugées. Internement que les nouvelles autorités issues de la Résistance souhaitaient organiser et réguler au plus vite afin d'affirmer l'autorité de l'État et de rétablir la légalité républicaine. Dans cette brève présentation, ne seront évoqués que les Espagnols et les Juifs étrangers.

De la guerre d'Espagne à l'exil des républicains

Le camp de Septfonds a été ouvert, dès avant le conflit mondial, en mars 1939, pour recevoir des républicains espagnols réfugiés en France à la suite de la victoire franquiste. En Espagne, une République, la Seconde, proclamée pacifiquement en 1931 et qui avait essayé de moderniser le pays, s'est trouvée, à partir de juillet 1936, attaquée par des officiers qui, les 17 et 18 juillet 1936, se sont soulevés contre le pouvoir légal. Les mesures prises par le gouvernement républicain pour réformer l'armée, laïciser le pays et tenter de donner des terres à l'immense majorité des paysans qui n'en avaient pas, suscitèrent l'hostilité d'une partie de l'armée, du clergé et des grands propriétaires. Appuyés sur ces secteurs de la société, les généraux rebelles, conduits par le général Franco, étaient puissamment aidés par l'Italie de Mussolini.

Ce qui devait être un coup d'État rapide se transforma en une guerre civile, longue et meurtrière. Très rapidement, le conflit devint international. Si la Grande-Bretagne et la France adoptèrent une politique de « non-intervention », l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste aidèrent fortement les re-

belles, tandis que l'URSS devenait – moyennant finances – le principal fournisseur d'armes de la République espagnole. Mais, isolé internationalement – malgré l'aide de nombreux volontaires étrangers – et divisé, le camp républicain, peu armé, perdit peu à peu les différentes régions lors de l'avancée des troupes franquistes soutenues par les avions allemands et italiens. Pour la première fois, en Europe, furent pratiqués des bombardements de terreur sur les populations civiles et plus de 160 000 Espagnols durent se réfugier en France entre l'été 1936 et le printemps 1938.

Lorsque la Catalogne tomba à son tour aux mains des franquistes en janvier 1939, un exode colossal – le plus important alors en Europe occidentale – se dirigea vers la frontière française, tant la répression avait été impitoyable de la part des vainqueurs dans les régions conquises: syndicalistes, élus municipaux, instituteurs, simples républicains – étaient exterminés. Ainsi, fin janvier et début février 1939, près de 500 000 personnes se pressèrent aux postes-frontière, essentiellement dans les Pyrénées-Orientales. Ce fut ce que l'on appelle maintenant communément la Retirada. Ils étaient soldats de l'armée régulière ou civils, intellectuels, fonctionnaires, ouvriers ou paysans, et ils n'avaient d'autre choix que de passer la frontière française pour échapper aux représailles des vainqueurs.

Ils arrivaient le plus souvent à pied, à travers la montagne, malgré les rigueurs de l'hiver, pourchassés par les bombardements de l'aviation franquiste et italienne. Les dizaines de milliers de civils – femmes, enfants, vieillards, invalides mêlés – furent vite rejoints par les plus hautes autorités de l'Espagne républicaine et par les troupes vaincues. Devant l'impossibilité de créer une zone neutre en territoire espagnol et face à la pression de cette immense foule de réfugiés, le gouvernement français ouvrit la frontière par étapes, le 28 janvier pour les civils et le 5 février pour les militaires désarmés. Une dernière vague de réfugiés quitta le sud-est

de l'Espagne en mars et gagna alors les territoires français d'Afrique du Nord, essentiellement l'Algérie.

Le drame du grand exode des républicains espagnols en 1939 fut qu'il se produisit à un moment particulier de l'histoire française : ils arrivaient en grand nombre dans une terre d'asile qui, depuis avril 1938, s'était progressivement refermée. Née notamment de la crise économique qui atteignit durement la France comme d'autres pays après 1929, la xénophobie s'amplifiait depuis le début des années trente. L'arrivée massive des combattants républicains fut la première application à grande échelle des décrets pris par le gouvernement d'Édouard Daladier et, en particulier, du plus récent d'entre eux, celui du 12 novembre 1938 ; celui-ci prévoyait pour les indésirables « dans l'impossibilité de trouver un pays qui les accepte » l'internement dans des « centres spéciaux » où ils feraient l'objet d'une surveillance permanente.

Malgré la montée de la xénophobie, la tradition républicaine du droit d'asile fut certes appliquée mais tellement à contrecœur que la France – que les républicains espagnols considéraient encore comme la terre de refuge qu'elle avait été longtemps – inaugura avec eux la longue histoire des camps d'internement. La méfiance et l'improvisation dominaient. Les hommes de moins de 50 ans étaient enfermés dans des camps aménagés à la hâte près de la frontière, les femmes et les enfants dirigés vers des régions éloignées des Pyrénées. Les réfugiés se retrouvaient dispersés, souvent sans nouvelles de leur famille. Le terme de « camp de concentration » était constamment employé dans les documents administratifs de l'époque pour désigner ces « centres spéciaux » et le ministre de l'Intérieur Albert Sarraut expliquait, rassurant, qu'il s'agissait simplement d'un espace de transition : « le camp d'Argelès-sur-Mer ne sera pas un lieu pénitentiaire, mais un camp de concentration. Ce n'est pas la même chose ».

Quelque 275 000 hommes furent internés au milieu du mois de février 1939. Sur les plages du Roussillon d'abord – Argelès, Saint-Cyprien – délimitées par des barbelés, mais il n'y avait ni baraquement, ni eau, ni moyens d'hygiène élémentaire. Ce sont les internés eux-mêmes qui contribuèrent à la construction des baraques. Afin d'alléger les camps catalans, d'autres centres furent créés notamment à Bram dans l'Aude à partir de février 1939, à Agde dans l'Hérault – où furent internés plus spécialement les Catalans – à Septfonds dans le Tarn-et-Garonne, prévu rapidement pour accueillir des ouvriers spécialisés. Le nombre de réfugiés qui succombèrent durant les premiers mois d'internement est difficile à évaluer, mais il fut assurément élevé, les conditions d'internement n'étant pas de nature à améliorer l'état de fatigue, de carence et de moindre résistance de nombreux réfugiés lors de leur arrivée aux camps. Une discipline militaire était appliquée dans les camps, surveillés par divers corps de troupes, particulièrement des troupes coloniales qui évoquaient fâcheusement aux républicains espagnols les troupes maures engagées par Franco pour la répression des mouvements sociaux depuis 1934.

Un camp pour les républicains espagnols réfugiés en France

Rien n'existait le 28 février 1939 à Septfonds. Aucun baraquement, ni installation d'aucune sorte. Pourtant, une semaine plus tard, à partir du 5 mars, les premiers républicains espagnols arrivèrent, non pas vingt ou cent, mais par milliers. Ils seront jusqu'à 16 626 internés. Un camp à dimension modeste donc en comparaison des premiers « grands camps » du Languedoc-Roussillon, avoisinant à leurs débuts les cent mille internés, sortes de plaques tournantes à partir desquelles d'innombrables transferts d'internés furent effectués. Les Espagnols de Septfonds en provenaient.

Camp de création tardive, bâti à la hâte comme ceux du Roussillon, Septfonds présentait nombre

de ressemblances avec ces autres lieux : privation de liberté, précarité des conditions de vie, promiscuité, épidémies, mortalité. Les républicains espagnols réfugiés en Tarn-et-Garonne étaient considérés comme des « indésirables », selon le décret du 12 novembre 1938, et ils portaient le poids de tous les maux que la propagande franquiste, relayée par les sympathisants de la nouvelle Espagne, leur attribuait.



C'est le 27 février 1939 seulement que les pouvoirs publics décidèrent de créer ce camp. Une pâture de 50 hectares, située sur la commune de Septfonds aux lieux-dits La Lande et Judes – d'où parfois sa dénomination comme « camp de Judes » – avait été repérée par les autorités militaires. Les réfugiés espagnols étaient acheminés par train jusqu'à Borredon, petite gare proche du camp. Cela permettait ainsi d'éviter aux colonnes d'hommes en marche de troubler les habitants des lieux traversés ou de susciter des manifestations de solidarité de la part de certaines populations ou des immigrés espagnols déjà présents dans la région.

Le préfet du Tarn-et-Garonne, le 28 février, espérait que quatre et peut-être cinq baraquements seraient prêts pour l'arrivée des premiers réfugiés quelques jours plus tard. Chaque baraque devait abriter 350 hommes, évidemment « très rapprochés » aux dires mêmes du préfet. Mais le 5 mars, quand le premier train arriva, seules quatre baraques étaient construites sur la quarantaine envisagée et les Espagnols durent s'abriter des intempéries comme ils le pouvaient, tout autour de la petite chapelle et du minuscule cimetière de Lalande. Ensuite, ils s'entassaient sur de la paille répandue à même le sol. Le camp proprement dit, installé sur le terrain voisin de Judes, comprendra 45 baraquements, ouverts sur l'un des côtés, couverts de tôle ondulée, surveillés par un millier de militaires : six pelotons de gardes mobiles, un

escadron de cavalerie, un bataillon d'infanterie et un bataillon de tirailleurs sénégalais. Les premiers mois, les conditions de vie et les épidémies, notamment de fièvre typhoïde, provoquèrent de nombreux décès. Le Cimetière des Espagnols réfugiés le rappelle aujourd'hui encore. Après de nombreux rapatriements et les embauches à l'extérieur de ceux qui ne pouvaient envisager de retourner en Espagne, le camp ne contenait que quelque 250 Espagnols en mai 1940.

Septfonds, lieu de départ pour les camps de la mort

Le camp de Septfonds, comme les autres camps de la zone non occupée, devint en 1942 un lieu de départ des étrangers considérés comme juifs par les nazis et leurs collaborateurs français. Ces hommes, ces femmes et ces enfants furent emmenés d'abord à Drancy puis, très rapidement, déportés vers les centres nazis de travail et de mise à mort. Dans cette partie de la France, appelée improprement zone « libre », les rafles, les arrestations et les organisations de convois furent l'œuvre des seuls services administratifs et policiers dépendant du gouvernement établi à Vichy. Pas un Allemand ne participa à cette opération.

Dix-sept convois partirent ainsi de la zone sous juridiction française en août, septembre et octobre 1942, lors de quatre phases échelonnées sur ces trois mois. Le camp de Septfonds s'inscrit dans deux phases précises, la deuxième et la troi-

sième. Ainsi, les 23 et 24 août, les déportations concernèrent les travailleurs juifs étrangers des GTE; elles se firent en un seul convoi de plus de 1 100 hommes à partir, notamment, des camps de Gurs et Septfonds. Puis, du 29 août au 4 septembre, sept convois emportèrent plus de 5 200 déportés, depuis les camps de Nexon, Vénissieux, Nice, Gurs, Noé, Le Vernet, Rivesaltes, Les Milles, Saint-Sulpice-la-Pointe, Septfonds, Casseneuil et Montluçon. En incluant des convois partis de Rivesaltes et du Vernet d'Ariège en septembre et octobre, ce fut un total de 11 009 personnes à être transférées vers les camps de zone occupée puis du IIIe Reich.

L'antisémitisme d'État mis en place par le régime de Vichy, avec des législations réitérées et de plus en plus restrictives relatives aux Juifs, trouva à s'exercer concrètement lorsque l'occupant allemand réclama la livraison d'un contingent de dix mille Juifs étrangers présents dans la zone restée sous sa juridiction.

Lorsque les pleins pouvoirs furent attribués au maréchal Pétain, le 10 juillet 1940, par les sénateurs et les députés – seuls quatre-vingts parlementaires s'y opposèrent –, la IIIe République cessa d'exister. Le maréchal Pétain, auréolé de son prestige de chef militaire de la Première Guerre mondiale, fit figure d'homme providentiel, soutenu alors par une large partie de la population française traumatisée par la défaite. Le chef de l'État français, installé à Vichy avec son gouvernement, entendit mettre en œuvre une Révolution nationale pour « redresser » le pays sur le plan politique, social et moral, en le débarrassant notamment de ceux qu'il considérait responsables de la défaite, les étrangers, les Juifs, les communistes et les francs-maçons. La devise républicaine « Liberté, égalité, fraternité » fut remplacée par le triptyque « Travail, famille, patrie », autour duquel le régime voulut rassembler les éléments « sains » du pays. Cet ordre nouveau, fondé sur une idéologie nationaliste, autoritaire, xénophobe et antisémite,

mena d'emblée une politique d'exclusion à l'égard des individus jugés nuisibles, au premier rang desquels les Juifs. Exclure de la société les éléments qui, selon lui, la gangrenaient, tel fut le fondement de la politique vichyste de répression. Les camps furent un instrument de cette volonté et celui de Septfonds fut l'un des rouages de ce système.

Depuis Septfonds, en août et septembre 1942, les transferts en zone occupée se déroulèrent en trois périodes successives. D'abord, ce furent 84 hommes du GTE n° 302 qui partirent pour Drancy dans la nuit du 23 au 24 août. Puis, le 26 août, deux jours après le départ de ce premier convoi, s'effectua dans la région une vaste rafle des familles juives étrangères à leur domicile. Les personnes arrêtées dans le Tarn-et-Garonne et le Lot furent conduites à Septfonds, ce dernier département ne disposant pas d'un camp d'internement. Par chance, les enfants de la Maison de Moissac étaient alors absents, en vacances dans la Creuse. Le camp de Septfonds servit donc de lieu de rassemblement des Juifs réfugiés dans le Quercy. La surveillance y fut « particulièrement active afin d'éviter les évasions ou suicides ». Quelques hommes parvinrent toutefois à s'évader grâce à des complicités locales.

Le deuxième départ pour Drancy à partir du camp de Septfonds eut lieu dans la nuit du 2 au 3 septembre 1942. Ce furent 213 internés, hommes, femmes et enfants à être emmenés en gare de Caussade. Un convoi plus important fut formé par regroupement avec des internés en provenance du Tarn et du Lot-et-Garonne. Après avoir été réunis à Châteauroux à un convoi venant de Montluçon, les déportés arrivèrent à Drancy le 4 septembre avec 861 prisonniers. La quasi-totalité de ces personnes partirent à Auschwitz par le convoi n° 30 du 9 septembre 1942, dont le taux de mortalité fut effroyable: 909 personnes sur mille furent exterminées à l'arrivée. Comble de l'infamie, ce convoi du 3 septembre emportait 19 enfants de moins de 16 ans, dont le plus jeune,

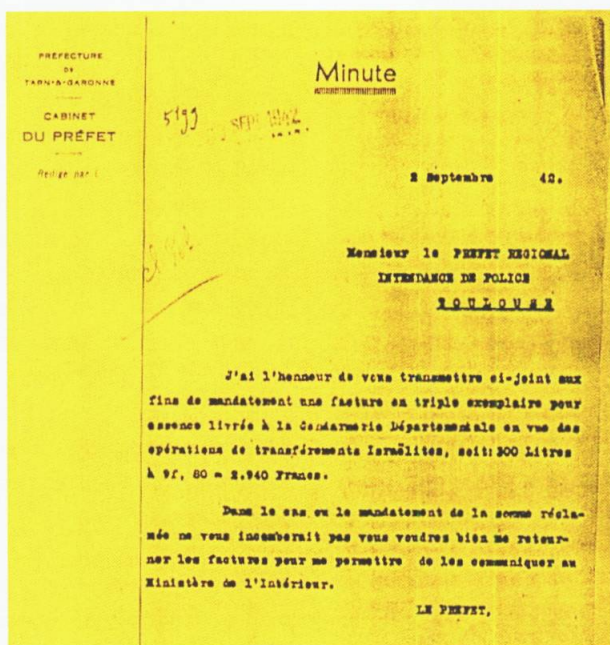
Henry Grau, a 2 ans, ainsi que 7 autres jeunes âgés de 16 et 17 ans. Initialement, les nazis ne souhaitaient pas déporter les enfants. Theodor Dannecker, chef d'une importante section de la Gestapo à Paris et chargé de la « question juive », les excluait explicitement en juin 1942 mais, le 4 juillet 1942, Pierre Laval proposa, sous prétexte humanitaire, de ne pas séparer les familles. Les représentants de la Police française ayant, « à différentes reprises, exprimé le désir de voir les enfants également déportés à destination du Reich », Berlin, en la personne d'Adolf Eichmann – responsable de la section des « affaires juives » au sein du RSHA (l'Office central de Sécurité du Reich) – donna son accord par téléphone le 20 juillet. C'est ainsi que les enfants rassemblés à Septfonds après la rafle du 26 août firent partie des transferts vers Drancy. Dans le reste de la zone non occupée, les efforts inlassables des œuvres humanitaires ont toutefois permis à nombre d'enfants d'être mis à l'abri dans des maisons leur appartenant, voire d'être exfiltrés du territoire français. Mais les enfants arrêtés avec leurs parents dans le Tarn-et-Garonne et le Lot n'ont pas eu cette chance.

Puis, en septembre, les déportations ne se firent plus à partir de Septfonds mais depuis le camp de Rivesaltes, devenu le centre interrégional de

rassemblement des Juifs étrangers de zone non occupée. Les internés à déporter furent ainsi acheminés de Septfonds à Rivesaltes. Une trentaine de Juifs étrangers ont été transférés de Septfonds à Rivesaltes. Au total, en août et septembre 1942, ce furent 297 personnes déportées directement depuis Septfonds et une trentaine de plus après un passage à Rivesaltes.

Lieu de non droit institué par la Troisième République finissante, le camp de Septfonds a servi ensuite d'instrument à la politique d'exclusion menée par le régime de Vichy à l'encontre de certaines catégories de la population. Puis, il a directement servi à la collaboration du régime avec l'occupant, l'aidant avec zèle dans sa volonté d'exterminer les Juifs d'Europe. Aussi, le camp de Septfonds représente-t-il un lieu extrêmement symbolique des politiques publiques menées juste avant la Seconde Guerre mondiale et pendant l'occupation de la France.

Geneviève Dreyfus-Armand



Source: <http://labrousse.erick.over-blog.com/2015/07/republicains-espagnols-dans-le-82.html>

🚩 [IMMIGRATION] [RÉFUGIES] [SEPTFONDS] [ESPAGNE] [DREYFUS-ARMAND GENEVIÈVE]